



PROCES-VERBAL ADMINISTRATIF
(Ord. Police 47/Just 31 mai 1940)

L'an mil neuf cent cinquante. *six*....., le *vingt-neuf*.....
jour du mois de *janvier*....., Nous... *CURVERS Comités*...
....., (grade) *Agent Territorial*.....,
à *Ruhengeri*..... avons constaté que le nommé *NTAHONTUJE*
fils de *Ntandakorane* et de *Makulire*.....
originaire de *Ruhengeri*..... résidant à *Ruhengeri*, *chef de*
Bulera, *Territoire* *Ruhengeri*, *sur myawanda* *sur la*
des abungura, *cibataine* *sans profession*, *causait*
du désordre sur les voies publiques et de ce fait causait
un grand préjudice à la sécurité publique.....
.....
.....
.....
.....

Conformément à l'Art.1 de l'Ordonnance de Police n°47/jus-
tice du 31 mai 1940, nous l'avons au jour, mois et an que
dessus arrêté et fait conduire à la prison de Ruhengeri.

Je jure que le présent Procès-Verbal est sincère.

Ruhengeri, le *11 janvier* 1956.

L'Agent Territorial, *C. CURVERS*